



Objectif de placement

Procurer un revenu, jusqu'à la date de dissolution du FNB d'obligations gouvernementales canadiennes Objectif 2028 RBC, en investissant principalement dans un portefeuille de titres à revenu fixe émis par des gouvernements et organismes canadiens et venant à échéance dans la même année civile que la date de dissolution du FNB. La dissolution du fonds devrait avoir lieu aux alentours du 30 septembre 2028.

Raisons d'investir

- Arrive à échéance comme une obligation ordinaire
- Sert à diversifier ses positions avec des obligations de gouvernementales de catégorie investissement canadiennes
- Source attrayante d'un revenu mensuel

Détails du fonds

Symbole boursier	RGQQ
N° CUSIP	74938H104
Place boursière	TSX
Date de création	Mai 2023
Devise	CAD
Actifs nets (M\$)	33,4
Parts en circulation	1 700 000

VL nette par part	19,63
Cours du marché par part	19,63
Frais de gestion (%)	0,15
RFG (%)	0,18

Dist. de revenu	Mensuelle
Dist. des gains en capital	Annuelle

Cote de risque	Faible
Catégorie du fonds	Revenu fixe

Notes

Le fonds a changé de nom le 22 mars 2024.

Analyse du rendement au 31 mars 2024

Notes

La réglementation sur les valeurs mobilières nous interdit de publier le rendement d'un fonds négocié en bourse offert depuis moins d'un an.

Analyse du portefeuille au 31 mars 2024

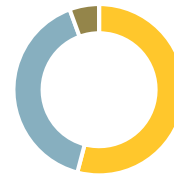
Répartition des titres à revenu fixe



Caractéristiques

Duration (années)	3,9
Coupon (%)	2,9
Cote de crédit moyenne	AA+

Cote de crédit



% des actifs

% des actifs

● Liquidités	0,0
● AAA	54,1
● AA	40,3
● A	5,6
● BBB	0,0
● Au-dessous de BBB	0,0

Analyse du portefeuille au 31 mars 2024 (suite)

25 principaux titres	% des actifs	Distributions/ part (\$)*	CA	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Canadian Government Bond 3.500% Mar 01, 2028	10,3	Intérêt	—	0,31	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Canada Housing Trust No 1 2.650% Mar 15, 2028	10,1	Dividendes canadiens	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Canada Housing Trust No 1 2.650% Dec 15, 2028	7,9	Dividendes étrangers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Province of Quebec 2.750% Sep 01, 2028	7,7	Impôt étranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Province of Ontario 2.900% Jun 02, 2028	7,4	Gains en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Province of Ontario 3.600% Mar 08, 2028	7,1	Remboursement de capital	—	0,01	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Canada Housing Trust No 1 3.100% Jun 15, 2028	6,7	Distributions totales	0,12	0,31	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Canadian Government Bond 3.250% Sep 01, 2028	6,7	*Les différents types de revenus et les impôts étrangers versés pour l'année précédente sont déclarés vers la fin du mois de février. Les distributions déclarées sont celles de la série sur laquelle porte l'analyse du rendement. Pour les distributions d'autres séries, veuillez visiter le site rbcgam.com/fnb .											
Canadian Government Bond 2.000% Jun 01, 2028	5,7												
Province of Ontario 3.400% Sep 08, 2028	4,9												
Province of Alberta 2.900% Dec 01, 2028	4,2												
CPPIB Capital Inc 3.000% Jun 15, 2028	3,3												
PSP Capital Inc 1.500% Mar 15, 2028	3,3												
Hydro-Quebec 2.000% Sep 01, 2028	3,0												
Province of Manitoba 3.000% Jun 02, 2028	2,7												
Province of British Columbia 2.950% Dec 18, 2028	2,6												
Province of Saskatchewan 3.050% Dec 02, 2028	1,7												
Province of Nova Scotia 1.100% Jun 01, 2028	1,6												
Province of New Brunswick 3.100% Aug 14, 2028	1,5												
Province of Newfoundland and Labrador 2.850% Jun 02, 2028	1,5												
% total des 25 avoirs principaux	99,0												
Nombre total de titres	20												

Déclarations

Les FNB RBC sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (« RBC GMA ») et distribués par des courtiers autorisés. Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent entraîner des commissions et des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus ou le document Aperçu du FNB avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les parts de FNB sont achetées ou vendues au cours en vigueur à la bourse et les frais de courtage réduiront les rendements. Les FNB RBC ne visent pas à procurer, à l'échéance, un montant prédéterminé. Le rendement des indices ne représente pas le rendement des FNB RBC. RBC GMA, filiale indirecte en propriété exclusive de Banque Royale du Canada, assume la gestion des FNB RBC.

Sauf avis contraire, les taux de rendement indiqués représentent l'historique des rendements globaux pour les périodes et tiennent compte de l'évolution de la valeur des parts ainsi que du réinvestissement de toutes les distributions, mais non des frais de vente, des frais de rachat, des commissions ou de l'impôt sur le revenu exigibles du porteur de parts, qui auraient diminué le rendement.

Les renseignements contenus dans ce document ont été préparés par RBC GMA à partir de sources jugées fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. Toutes les opinions et les estimations contenues dans ce document représentent le jugement de RBC GMA à la date de publication du document et peuvent changer sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'engagent aucune responsabilité légale.

Les graphiques servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé ; ils n'ont pas pour but de présenter la valeur future des fonds ni les rendements d'un placement dans ceux-ci. Le graphique montrant la croissance d'un placement de 10 000 \$ illustre l'évolution d'un placement hypothétique dans le fonds durant les dix dernières années ou, pour les fonds ayant un historique de rendement de moins de dix ans, depuis le dernier jour du mois au cours duquel le fonds a été créé. Les 10 ou 25 principaux placements peuvent varier en raison des opérations courantes effectuées dans le portefeuille du fonds. Le RFG (%) est calculé en données annualisées, compte tenu des frais réels présentés dans le dernier rapport annuel ou semestriel de la direction sur le rendement du fonds.

Le rapport sur le fonds est fourni à titre d'information seulement. Les placements ou les stratégies de négociation donnés doivent être évalués par rapport aux objectifs de placement propres à chaque investisseur. Les renseignements contenus dans le profil du fonds ne constituent pas des conseils en placement ou en fiscalité et ne doivent pas être interprétés comme tels. Vous ne devez pas vous fier aux renseignements contenus dans le profil du fonds ni agir sur la foi de ceux-ci, sans d'abord demander l'avis d'un conseiller professionnel compétent.

Les FNB d'obligations de sociétés canadiennes Objectif à échéance RBC (qui comprennent les FNB d'obligations gouvernementales canadiennes Objectif RBC et les FNB indiciaires d'obligations de sociétés canadiennes Objectif RBC) ne visent pas à offrir un montant prédéterminé à l'échéance, et le montant que l'investisseur reçoit peut être supérieur ou inférieur au placement initial.

Le RQL, le RQN, le RQO, le RQP, le RQQ, le RQR et le RQS (les « FNB d'obligations de sociétés canadiennes Objectif à échéance RBC ») ont été conçus uniquement par RBC GMA. Les FNB d'obligations de sociétés canadiennes Objectif à échéance RBC ne sont liés d'aucune façon au London Stock Exchange Group plc et aux sociétés de son groupe (collectivement, le « LSEG »), qui ne les parrainent pas, ne se prononcent pas sur ceux-ci, ne vendent pas leurs parts et n'en font pas la promotion. FTSE Russell est un nom commercial de certaines sociétés du LSEG.

Tous les droits relatifs à l'indice des obligations de société à échéance 2024 FTSE Canada, à l'indice des obligations de société à échéance 2025 FTSE Canada, à l'indice des obligations de société à échéance 2026 FTSE Canada, à l'indice des obligations de société à échéance 2027 FTSE Canada, à l'indice des obligations de société à échéance 2028 FTSE Canada, à l'indice des obligations de société à échéance 2029 et à l'indice des obligations de société à échéance 2030 (collectivement, les « indices des obligations de société à échéance FTSE ») sont dévolus à la société pertinente du LSEG qui est propriétaire des indices des obligations de société à échéance FTSE. « FTSE® » est une marque de commerce de la société pertinente du LSEG et est utilisée sous licence par toute autre société du LSEG.

Les indices des obligations de société à échéance FTSE sont calculés par FTSE Global Debt Capital Markets Inc. ou sa société affiliée, son mandataire ou son associé ou pour leur compte. Le LSEG n'assume aucune responsabilité envers quiconque découlant a) de l'utilisation des indices des obligations de société à échéance FTSE, du fondement sur ceux-ci ou d'une erreur y figurant ou b) d'un placement dans les FNB d'obligations de sociétés canadiennes Objectif à échéance RBC ou de leur exploitation. Le LSEG ne fait aucune déclaration ou prédiction ni ne donne aucune garantie quant aux résultats que peuvent produire les FNB d'obligations de sociétés canadiennes Objectif à échéance RBC ou quant à la pertinence des indices des obligations de société à échéance FTSE aux fins auxquelles RBC GMA les utilise.

L'indice Solactive Canada Bank Yield, l'indice Solactive U.S. Banks Yield et l'indice Solactive U.S. Banks Yield (CAD Hedged) sont calculés et publiés par Solactive AG. Solactive AG ne parraine pas le RBNK, le RUBY, le RUBY.U et le RUBH, n'en fait pas la promotion, ne vend pas leurs parts et ne se prononce pas sur ceux-ci. Solactive AG n'offre aucune garantie ni assurance expresse ou implicite quant aux résultats découlant de l'utilisation de l'indice ou de sa valeur, et elle ne fait aucune déclaration quant à la pertinence d'investir dans le FNB.

® / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., 2024